

## **MaPrimeRénov' : Suspension par le gouvernement Un nouveau coup dur pour les artisans normands, mais aussi pour leurs clients**

Réunis en assemblée générale, Florian LECLERCQ, le Président et les élus de la CAPEB Normandie ont pris connaissance des dernières décisions gouvernementales concernant la suspension imminente des crédits alloués à MaPrimeRénov'.

Les administrateurs de la CAPEB ont vivement réagi à cette annonce, qui suscite une profonde inquiétude et une vive colère face au désengagement de l'État dans le soutien à la transition énergétique et écologique, pourtant essentielle pour notre secteur, notre pays et notre planète.

Il s'agit d'un nouveau coup dur pour des entreprises dont l'activité est déjà en berne, et qui avaient misé sur le développement du marché de la rénovation énergétique. Une telle décision relève d'une logique à court terme, ignorant les retombées économiques, sociales et fiscales positives d'un marché soutenu de la rénovation énergétique. Elle serait également incompatible avec les besoins de nos concitoyens, les objectifs environnementaux, et la crise que traverse actuellement l'artisanat du bâtiment.

### **Un dispositif déséquilibré et soumis aux aléas budgétaires**

Depuis l'an dernier, le choix a été fait de privilégier les rénovations d'ampleur, avec un nouveau processus reposant sur un interlocuteur unique pour les clients : le MAR (Mon Accompagnateur Rénov'). Ces rénovations, plus coûteuses, ont donné lieu à des aides MaPrimeRénov' plus importantes, rendant le dispositif plus attractif pour les fraudeurs. À la différence des « monogestes », réintroduits grâce à la mobilisation de la CAPEB, ces rénovations lourdes ont été détournées par certains acteurs indélicats (MAR et entreprises) qui ont su adapter leurs offres aux plafonds maximaux, entraînant surfacturation, surconsommation budgétaire, envolée du nombre de dossiers aux montants excessifs, et éviction des ménages modestes ainsi que des artisans locaux.

En Normandie, la CAPEB alerte depuis plusieurs mois les services de l'État sur les risques de dérives, notamment de la part d'acteurs extérieurs à la région, ciblant des particuliers peu informés.

Face à cette situation, la CAPEB déplore l'absence de contrôles de l'ANAH, le manque de programmation pluriannuelle du dispositif, et juge nécessaire de plafonner les montants afin d'éviter qu'une minorité de dossiers très élevés ne consomme la majorité des crédits. Elle plaide pour la mise en place d'un parcours de travaux échelonné sur plusieurs années.

### **Des conséquences très lourdes pour les petites entreprises de Normandie**

La suspension brutale de MaPrimeRénov', principal levier de soutien à la rénovation énergétique, représente un véritable coup de massue pour les entreprises artisanales du bâtiment en Normandie, déjà fragilisées par une conjoncture économique difficile. Au premier trimestre 2025, le volume d'activité de ces entreprises a reculé pour le huitième trimestre consécutif (-5 % par rapport au premier trimestre 2024). Le secteur s'enfonce dans une crise structurelle.

Confrontées à des délais administratifs souvent excessifs, ces entreprises verraient leurs chantiers suspendus, leur trésorerie mise en péril, leur capacité d'investissement paralysée, et leurs carnets de commandes lourdement affectés par cette interruption soudaine. Pour un tissu économique composé majoritairement de TPE locales, cette rupture menace directement l'emploi de proximité, l'activité des territoires, et les objectifs nationaux en matière de transition énergétique.

### **Une décision incompréhensible**

La CAPEB Normandie demande au gouvernement de prendre ses responsabilités : plutôt que d'interrompre brutalement un dispositif structurant, une refonte rapide et cohérente s'impose.

Il est également urgent que les entreprises et leurs clients disposent d'une information claire et précise sur l'état de leurs dossiers MaPrimeRénov' et sur l'avenir de leurs projets.

Enfin, il est inacceptable que les artisans normands, engagés depuis des années auprès de leurs clients avec sérieux, soient pénalisés par un dispositif inadapté, un manque de contrôle de l'État, un budget mal maîtrisé par l'ANAH, et une minorité d'acteurs fraudeurs.

Il est plus que regrettable que la transition énergétique — pourtant essentielle pour les ménages comme pour la planète — soit aujourd'hui considérée comme une simple variable d'ajustement budgétaire.

### **Contact presse :**

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter :

Pascal DUFOUR – Secrétaire général

Courriel : [p.dufour@capebnormandie.fr](mailto:p.dufour@capebnormandie.fr) | Tél : 06 08 99 67 35

### **À propos de la CAPEB Normandie**

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Normandie, organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment de Normandie est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés).

- 28 710 entreprises, soit 97 % des entreprises du bâtiment, dont 30% ont au moins un salarié
- 39 064 salariés, soit 60 % des salariés
- 5 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)